

Gestion des stériles miniers à Anzême :
**SRL appelle le Préfet de la Creuse à suspendre immédiatement
les travaux et à renouer le dialogue démocratique**

Communiqué de presse du 5 avril 2017

Suite au refus du Préfet de la Creuse de recevoir et d'entendre les associations de protection de l'environnement, SRL adresse ce jour un courrier à Monsieur le Préfet de la Creuse, accompagné d'une note technique listant les motifs d'opposition aux conditions du stockage de déchets radioactifs à Anzême. Ces motifs sont autant de questions techniques et juridiques auxquelles le Préfet refuse d'apporter des réponses depuis plus d'un an maintenant.

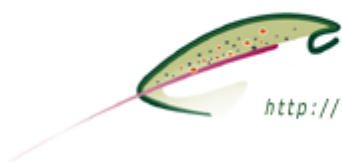
SRL a toujours privilégié le dialogue pour essayer d'aboutir à des compromis acceptables par toutes les parties prenantes. En refusant de discuter et de répondre aux arguments juridiques d'une association agréée et reconnue représentative sur le territoire creusois, Monsieur le Préfet adopte une position non conforme à notre conception de la démocratie environnementale.

Ce courrier demande à nouveau à Monsieur le Préfet de suspendre immédiatement les travaux en cours, qui sont selon nous illégaux. SRL demande également que ce stockage soit juridiquement encadré par un arrêté à la mesure des enjeux sanitaires et environnementaux (statut d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), sur la base d'études complètes et sérieuses (étude d'impact, évaluation Natura2000, etc.), et après une enquête publique permettant une information contradictoire et une participation de tous.

Faute d'une réponse rapide de la part du Préfet de la Creuse, SRL engagera un recours afin de faire suspendre par la justice les travaux de stockage en cours à Anzême.

Sources et Rivières du Limousin

Maison de la nature
11 rue Jauvion 87000 Limoges
Tel : 06 77 68 46 45



<http://www.sources-rivieres.org>